

CCRRDT NEWS

L'Actualité du CCRRDT Midi-Pyrénées
Novembre 2007

CCRRDT en bref

EDITO

VIE DU COMITE

- **Session plénière** Octobre 2007: Transfert de technologie, Europe, Projet Locomotive, Grand Challenge, nouvelle cuvée de l'APRTT..., une session dense pour la Rentrée du CCRRDT ;
- Vu d'ailleurs: **Visions hambourgeoises**.

ACTUALITE ET TRAVAUX DU CCRRDT

- Le CCRRDT; force de propositions et acteur d'évolution et d'ouverture ;

GRAND CHALLENGE

- Grand Challenge: 4 objectifs stratégiques ;

COMMISSIONS PROSPECTIVE

- Des Commissions en quête de Grands Challenges ;

SOUTIEN A LA RECHERCHE: APRTT ET DOC/POST-DOC

- Dispositif de soutien à la recherche: le retour ;
APRTT 2008: C'est parti !
Doc et Post-Docs: Appels à candidatures 2008 ;
APRTT 2007: L'an II ;
L'APRTT, les pôles de compétitivité et... le reste ;
Rappel: Grille d'évaluation APRTT ;

ECHOS DU MONDE DE LA R&D ET DE L'INNOVATION

- Les Régions et l'Espace Européen de la recherche ;

ACTUALITES, AGENDA

Agenda CCRRDT: Dernière session 2007 en vue avant la trêve de Noël.

Ø EDITO

La séance plénière du CCRRDT Midi-Pyrénées du 24 octobre 2007 a permis d'accueillir Monica Schoefield, Directrice du TuTech de Hambourg, venue faire un point sur le projet européen LOCOMOTIVE, dans lequel s'est impliqué le Réseau Universitaire de Toulouse Midi-Pyrénées. Le but était d'identifier les raisons pour lesquelles une entreprise décide d'installer ses structures de recherche dans tel ou tel site. Encore le mot-clé "attractivité" ! Les conclusions de cette étude soulignent l'importance de la qualité des interactions entre les différents acteurs : entreprises, laboratoires de recherche, institutionnels, réseau vertueux bien connu sous le nom de "triple hélice".

La force de cette démarche, en particulier à l'échelon territorial local, vient d'ailleurs d'être réaffirmée récemment par la Commission Européenne. Dans un document d'orientation présenté le 10 septembre dernier, celle-ci fournit à nouveau des lignes directrices aux autorités nationales et régionales sur la manière de combiner les programmes de politique de cohésion avec le financement de l'innovation et de la recherche au titre du 7ième programme-cadre de recherche et du programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation. Danuta Hubner, en charge de la politique régionale à la Commission, y rappelle que "l'approche régionale peut favoriser une innovation de qualité et l'aptitude des responsables régionaux à transformer la connaissance en croissance aura un impact décisif sur l'avenir. Nous devons donc tout mettre en œuvre pour favoriser cette interaction positive entre les régions et la recherche afin de soutenir le développement économique et social en mettant en cohérence les différentes sources de financement sollicitées".

C'est une réflexion du même ordre qui a amené les commissions du CCRRDT à proposer la mise en place de "Grands Challenges", dont le but est d'enrichir ce type d'interaction par l'identification d'un besoin industriel en face duquel on puisse construire une réponse provenant de la recherche publique. Le niveau régional est, de manière indiscutable, celui auquel ce type de partenariat a le plus de chances d'être efficace : la distance ne sépare pas les acteurs impliqués, et l'amélioration de la compétitivité locale, scientifique et économique ne peut être que profitable à tous. Par la force des choses, les chercheurs ont appris depuis quelques temps à se regrouper, à surmonter leurs individualités brillantes et leurs egos parfois surdimensionnés, pour aller chercher la manne financière, que ce soit aux plans régional (c'est une des conditions de réponse à l'APRTT : au moins deux laboratoires), national et européen. La démarche reste encore le plus souvent limitée et difficile au niveau des entreprises et, surtout des PME. L'identification de problématiques communes ne se fait qu'en situation de crise, lorsque le problème à traiter devient incontournable (toute ressemblance avec une situation actuelle serait le pur fruit du hasard !). Si l'on veut adopter une attitude plus proactive, il est nécessaire de créer les conditions et les contextes favorisant une réflexion prospective commune et collective. C'est l'une des missions que le CCRRDT doit assumer. Mais il ne pourra atteindre l'objectif qu'avec le soutien volontariste d'autres partenaires : associations d'entreprises, syndicats sectoriels, chambres consulaires.

Le monde est en train de changer très vite, quoi qu'en pensent ceux qui ne mettent guère le nez à la fenêtre, non seulement en Asie, mais également tout près de nous, en Europe. C'est aussi vrai pour la France où la création des Pôles de Compétitivité, des Fondations, des PRES, des RTRA, etc est à l'aube de redessiner une nouvelle cartographie des sites de R&D majeurs pour notre pays. Nous devons, en conséquence, si nous voulons rester compétitifs, focaliser les moyens et les énergies disponibles sur les meilleures cibles. A nous de parvenir à les identifier et à prendre les meilleures initiatives pour les conforter.

Pierre Monsan et Hervé Dexpert

(Président et Secrétaire général du CCRRDT Midi-Pyrénées)

Ø VIE DU COMITE

Ü Session CCRRDT – 24 Octobre 2007 : Echos de session

C'est la Rentrée pour le CCRRDT qui s'est réuni le 24 Octobre en session plénière et qui accueillait en "special guest" Monica Schoefield en tant que coordinatrice du programme européen LOCOMOTIVE, programme qui a analysé en quoi les actions de politique régionale sont attractives pour l'implantation des grands groupes de R&D. Monica Schofield est directrice du Bureau Européen du TuTech, la société de valorisation et de transfert créée par l'Université de Hambourg et la ville de Hambourg.

Elle répondait à une invitation de Hervé Dexpert, Secrétaire Général du CCRRDT, qui avait en Juillet dernier participé avec Elisée Brugarolas (RUTMP) et Cécile Chicoye (Cancéropôle Toulouse) au rendu final de ce programme aux autorités de la Commission Européenne, en l'occurrence Robert-Jan Smits de la Direction Générale Recherche de l'UE. Un large éventail d'exemples concrets y avaient été discutés, venant de situations très différentes, de Shangai à Toronto, d'Helsinki à Barcelone, etc, avec la contribution de plusieurs Directeurs Exécutifs de multinationales comme Boeing ou Dow Chemical.

L'occasion de parler transfert de connaissances et de technologies, partenariats européens, systèmes régionaux d'innovation, attractivité des territoires et logiques d'implantation des centres de R&D des entreprises, notamment à travers la présentation du projet LOCOMOTIVE.

L'occasion, en ces temps de rentrée, d'annoncer aussi le lancement de l'APRTT annuel et d'évoquer le Grand Challenge, futur programme régional de soutien à des grands projet ambitieux pour l'innovation et l'économie en Midi-Pyrénées.

LOCOMOTIVE, le train de l'attractivité des régions pour l'industrie

C'est sur fond de "stratégie de Lisbonne" (économie de la connaissance) lancée en mars 2000 et d'objectifs de Barcelone (3% du PIB en R&D dont 2/3 issu du secteur privé) énoncés en 2002 que la session de rentrée du CCRRDT se plaçait. Pour essayer de comprendre en quoi les systèmes régionaux d'innovation font (ou pas) d'une région un territoire attractif pour les "travailleurs de la connaissance" et les entreprises qui les emploient.

C'est une des ambitions du projet LOCOMOTIVE, initié dans le cadre du PCRD6 au sein du programme "Regions of knowledge" : LOCOMOTIVE pour Localisation Motivation ou comment comprendre (et anticiper) les motivations d'implantation R&D des grands groupes.

Mené par un consortium de 8 partenaires européens (Allemagne, Hongrie, Danemark, Croatie, Finlande, Grande-Bretagne, Pays Bas et France représentée par le Réseau Universitaire Toulouse-Midi-Pyrénées), LOCOMOTIVE repose sur une méthodologie en 4 étapes : 1- Consultations régionales sur les stratégies de R&D de grands groupes, 2- Tables rondes et conférences régionales et interrégionales, 3- Rapport et recommandations destiné à assister les décideurs régionaux de R&D et 4- Recherche d'outils pour une

comparaison analytique des expériences régionales et de leur impact, avec à terme partage d'expériences, dissémination des bonnes pratiques et ... application des résultats.

Parmi les problématiques clefs sous-jacentes, on trouve pêle-mêle le degré régional d'implication en R&D, le rôle des universités et des organes de transfert de technologie et l'optimisation des services proposés à l'industrie, les critères d'attractivité d'un territoire pour une activité R&D ou encore l'impact (ou l'absence d'impact !) des politiques régionales.

De l'autre côté, que cherchent les industriels ? Un potentiel de croissance de marché, un environnement propice au développement d'une main d'œuvre qualifiée, des opportunités de collaborations avec les autres acteurs locaux.

A partir des enquêtes régionales, les conclusions de LOCOMOTIVE ont permis de tirer quelques recommandations majeures : il faut donc 1- promouvoir et favoriser le dialogue et les interactions entre acteurs, grands groupes, centres de recherches publics, institutions régionales; 2- développer des systèmes de soutien plus souples permettant de financer par exemple les coopérations bilatérales grands groupes – PME, les applications pilotes, l'innovation ciblée; 3- optimiser le cadre fiscal en éliminant les barrières fiscales transfrontalières et la cohérence des politiques; et enfin 4- investir dans l'éducation.

En Midi-Pyrénées, après interview d'une douzaine de responsables R&D de grands groupes locaux reflet de la diversité de l'économie régionale en termes de secteurs (aéronautique, espace, semi-conducteurs, transport, santé, ...), d'histoires d'entreprises et de type de marchés, les conclusions démontrent des attentes claires et précises des industriels par rapport 1- à la formation supérieure avec un souhait d'être impliqué dans les phases amont de définition des filières, 2- aux possibilités de coopération recherche publique – industrie en améliorant la qualité, la confidentialité, le partage de la rente, 3- aux pôles de compétitivité avec une implication accrue du Conseil Régional et 4- aux JTI (Joint Technology Initiative) européennes.

A partir de là, les responsables locaux du projets (Elie Brugarolas et Thierry Parra - RUTMP) ont proposé un plan d'action en plusieurs points : 1- Implication des chercheurs du secteur public dans les JTI, 2- Mise en place des procédures qualité garantissant la confidentialité et le respect des engagements des parties, 3- Organisation de journées thématiques, 4- Diffusion transectorielle des technologies. Pour les mener à bien divers acteurs locaux seront sollicités tels que l'AVAMIP, le PRES, la Région...

Rendez-vous a été pris en Novembre pour un point d'avancement sur la mise en place d'une charte commune de déontologie et de propriété intellectuelle, et sur, par exemple, une question très simple : combien et qui sont les chercheurs midi-pyrénéens qui participent à un projet européen de JTI ou de plateforme technologique ?

Plus globalement, le projet LOCOMOTIVE, qui s'est conclu par une conférence organisée en Juin 2007 à Hambourg, a permis de (re)démontrer l'impact significatif des grands groupes à fort potentiel de R&D sur les économies régionales, l'importance majeure du facteur "marché du travail" et de la notion d'écosystèmes, et enfin dans une vision plus transnationale, l'enjeu pour les politiques d'aller vers une vision cohérente et une harmonisation en Europe.

Pas de scoop donc, mais réaffirmer à nouveau l'importance des notions d'interconnexion, de collaboration, de masse critique et le besoin d'interactions renforcées entre formation, recherche et innovation, de cohérence accrue entre les niveaux européens et nationaux et de création d'organismes "gate keeper" ne peut que réveiller les prises de conscience sur la mise en application concrètes de ces grands principes.

En Midi-Pyrénées et dans les autres régions partenaires, la dynamique est enclenchée, il faut maintenant pérenniser à la fois la mobilisation locale et les interactions interrégionales.

LOCOMOTIVE visait l'analyse et la diffusion des connaissances et bonnes pratiques relatives aux stratégies régionales de R&D des grands groupes industriels, et leur mise en application dans les politiques régionales dans une démarche anticipative et proactive. Le constat est fait, les conclusions tirées.

Pour une région comme Midi-Pyrénées qui se positionne comme une région de la connaissance et se situe d'ores et déjà au-delà de l'objectif de Barcelone (3.74% PIB consacré à la R&D), ce constat et les recettes préconisées doivent servir de "booster" pour créer ou renforcer un écosystème de l'innovation attractif et reconnu.

A l'heure de la mondialisation et de la compétition internationale, qui montera dans le train ?

Direction maintenant Hambourg pour un "point de vue" très européen à travers la vision de Monica Schoefield, "serial européenne", qui livre ici, en vrac, quelques-unes de ses recettes en matière de transfert et d'innovation et... sa vision hambourgeoise de Midi-Pyrénées et de la recherche en Midi-Pyrénées;

Ø VU D'AILLEURS: L'AXE TOULOUSE - HAMBOURG

Vu de Hambourg: Entretien avec Monica Schoefield

Invitée d'honneur du CCRRDT du 24 Octobre 2007, Monica Schoefield est directrice de l'office européen du TuTech, l'agence de valorisation et de transfert co-crée par la ville de Hambourg et l'université de Hambourg.

Dans son histoire personnelle et son parcours professionnel, Monica Schoefield est une européenne, qui a étudié en Grande-Bretagne, travaillé en Suède et aujourd'hui en Allemagne et vibre au rythme d'une Europe de la R&D et de l'innovation. Multicasquettes, Monica assume une passion pour le transectoriel, pour les visions croisées et s'appuie sur sa pratique de l'entreprise, des institutions européennes, de structures telles que l'EIRMA (European Industrial Research Management Association) pour bâtir ses réseaux et alimenter sa réflexion sur un système idéal de transfert de connaissances et de technologies.

A Hambourg au TuTech depuis 8 ans, elle a 15 ans d'expérience des projets européens derrière elle et a aujourd'hui pour mission de "fournir des services supports professionnels, abordables et à forte valeur ajoutée pour les activités de R&D et de transfert de technologie impliquant des partenaires européens", au sein d'une structure de droit privé mais à mission publique. Ce qui fait que son job premier est en fait de "faire travailler les gens ensemble" et de leur donner envie de s'écouter, d'échanger et de partager. Un esprit d'ouverture qui est essentiel tant dans le cadre de partenariats entre différents pays que de partenariat entre les mondes, si différents et qui se connaissent si mal, de la recherche, de l'industrie et des institutions.

Car selon Monica, pour réussir sur la voie du transfert de connaissances et de technologies, il faut avant tout professionnaliser ce "vrai métier" dont les protagonistes doivent comprendre à la fois la politique, la science, l'économie et miser sur de vrais personnes-ressources capables de générer les interconnexions nécessaires. Ce sont avant tout les hommes qui comptent et non les structures, aime-t-elle rappeler et il faut du talent, de la continuité et du temps pour créer les connexions, "briser la glace entre les gens" et casser les frontières entre des environnements différents.

Ø VU D'AILLEURS: L'AXE TOULOUSE - HAMBURG

Vu de Hambourg / Suite

C'est ce qui amène Monica à définir le monde de la valorisation et du transfert selon le schéma de la triple hélice à l'image de l'ADN et tel que développé par le cluster "ScanBalt qui unit les pays autour de la mer Baltique: "le concept de la triple hélice est un modèle essentiel, dans lequel la recherche, l'industrie et les institutions publiques sont étroitement associés".

De cette capacité à créer des liens, à initier les synergies, les projets européens sont un bon exemple, et leur force réside notamment dans le fait de faire se rencontrer les gens. Ainsi, dans le cadre du projet LOCOMOTIVE et au-delà des résultats escomptés, l'intérêt réside dans le fait que des gens de Toulouse, Hambourg, Barcelone, Helsinki, Prague, Budapest... se sont rencontrés, ont créé des liens, ont appris à se connaître et à connaître les forces respectives de chaque région. Pour Monica, si "c'est au niveau des régions que les choses se passent aujourd'hui", un des problèmes actuels est une tendance à l'auto-proclamation des régions comme leader sur un tel ou tel secteur. A contrario, c'est ce qui fait la force de la dynamique des pôles de compétitivité français où la labellisation se fait dans le cadre d'une vision et d'une évaluation nationales.

En attendant, comment la Hambourgeoise Monica Schoefield voit elle Toulouse et sa région ?

"Comme une région très forte en R&D, qui dispose d'une masse critique et bénéficie de la présence de clusters sectoriels tels que l'aéronautique ou la santé reconnus. Sans compter un environnement attractif: "les gens d'Airbus qui viennent travailler à Toulouse ne veulent plus revenir à Hambourg ensuite !"

De l'autre côté, quels sont les atouts de la métropole Hambourg ? Une ville de la Hanse, riche d'une tradition du business et du commerce, fortement internationalisée, une région englobant 61 villes sous l'égide de 3 états fédéraux, comptant 4.25 millions d'habitants et qui génère un PIB de 128 milliards d'Euros.

Et Monica de souligner les possibilités de collaboration entre les deux régions, notamment dans le secteur de l'aérospatial bien sûr mais aussi de la santé, de l'agro-alimentaire, des NTIC, de la logistique où les deux régions affichent des logiques de clusters dynamiques.

Entre Toulouse et Hambourg, mais plus globalement en Europe, "Nous avons besoin d'une plus grande interconnectivité entre nos régions, de renforcer le rôle des facilitateurs locaux, de créer des hubs de mise en relation, de réduire la fragmentation des initiatives et de savoir accueillir les talents venus d'ailleurs" annonce Monica.

Renforcer le rôle des universités, s'orienter vers l'innovation ouverte, faire du benchmarking inter-territoires, miser sur les PME, initier des programmes de développement de l'innovation et en assurer la continuité, être capables de créer des relations de partenariat durables et d'attirer les "travailleurs de la connaissance", sont parmi les recettes du succès selon Monica Schoefield, avec pour ambition de construire ce qui serait un système idéal de transfert et de valorisation et en ligne de mire l'attractivité des territoires et des régions de la connaissance...

Tout un programme.

Ø ACTUALITE ET TRAVAUX DU CCRRTD MIDI-PYRENEES

Réfléchir aux nouveaux enjeux, proposer des actions novatrices, rompre les cloisonnements, regarder ce qui se passe ailleurs..., telles sont les missions du CCRRTD. Echo des travaux en cours.

Ü Le CCRRTD, force de propositions et acteur d'évolution et d'ouverture

En tant qu'instance consultative, le CCRRTD poursuit ses réflexions et soumet régulièrement des propositions pour optimiser le système régional de soutien à la R&D et favoriser à la fois la "transfertilisation" entre mondes scientifiques et économiques, le décroisonnement entre disciplines et l'ouverture de la région vers l'Europe.

Comme en témoigne la session de rentrée du CCRRTD, les problématiques de positionnement comme "région de la connaissance" et d'attractivité (pour l'investissement de capitaux, l'implantation d'entreprises, la matière grise ...) des régions sont partagées au sein de la "vieille" Europe.

A partir des résultats d'un projet tel que le projet LOCOMOTIVE, qui a pour ambition de cerner les politiques de R&D des grands groupes et les motifs de localisation de leurs centres de recherche, une des missions du CCRRTD est "de s'emparer de ces conclusions et de voir comment transformer cela en actions concrètes en appliquant sur le terrain ces préconisations", sans occulter qu'un des éléments essentiels du dynamisme et de l'attractivité d'une région réside dans une vision stratégique à long terme. C'est d'ailleurs en ce sens que Pierre Monsan, président du CCRRTD a interpellé les participants sur "la nécessité de construire une vision stratégique en Midi-Pyrénées et sur la capacité à monter quelque chose d'original en Midi-Pyrénées". C'est l'objectif à moyen terme des actions proposées par le CCRRTD, telles que les Grands Challenges, dont l'ambition est de susciter des projets de R&D d'envergure en réponse à une demande ciblée de l'industrie, capables à la fois de valoriser le potentiel régional et de générer des innovations majeures et des retombées économiques importantes. Ce qui à terme renforce le rayonnement de la région et en fait une "région de la connaissance" attractive.

"Si vous n'êtes pas le MIT, Oxford ou Cambridge, vous avez besoin de vous faire connaître" a indiqué Monica Schoefield. Par une ouverture vers les autres régions, par l'excellence des chercheurs locaux, par des infrastructures performantes, par des dispositifs d'accompagnement de l'innovation performants, souples, originaux et ... lisibles. CQFD.

Au niveau de l'environnement local, la volonté du CCRRTD, fidèle à sa vocation de "catalyseur de synergies" est de mettre en place des relations de collaborations suivies avec les différents acteurs locaux, tel que les pôles de compétitivité ou l'agence régionale de l'innovation MPI.

Ø GRAND CHALLENGE

Ü **Grand Challenge : 4 objectifs stratégiques**

"Quand on mise peu, on perd peu mais on gagne peu; quand on mise beaucoup, on risque de perdre beaucoup mais aussi de gagner beaucoup", c'est sur la base de ce raisonnement de capital risquer que Pierre Monsan, président du CCRRTD, introduit souvent le concept de Grand Challenge.

Initiée en 2006, la réflexion sur le lancement d'un instrument permettant de soutenir des projets d'envergure et de mobiliser les capacités de recherche en réponse aux besoins des entreprises s'affine peu à peu. Il s'agit d'une dynamique nouvelle qualifiée de "bottom-up" au sens où il s'agit de trouver des solutions à un problème issu du terrain et donc de passer d'une logique de l'offre à une logique de la demande. Concrètement, l'idée est de soutenir des consortia dans le cadre de projets collaboratifs multidisciplinaires, qui soient basés sur un partenariat public-privé et porteurs d'innovation, et qui aient des applications multisectorielles et transversales.

Derrière cette démarche, qui permettrait de financer des projets stratégiques d'envergure à hauteur de 500 kE par an, soient des projets de l'ordre du million d'Euros, il y a 4 objectifs :

Ü **Objectif 1 : "Offre et Demande"**

- Ø Passer d'une logique de transfert "passive" à une logique de transfert "pro-active",
- Ø Identifier la demande industrielle, potentielle ou existante, en R&D et innovations,
- Ø Mobiliser la capacité de recherche publique en réponse à ces besoins;

Ü **Objectif 2 : "Technologies et Développement socio-économique"**

- Ø Favoriser l'émergence de nouvelles technologies susceptibles d'avoir un impact socio-économique significatif en associant entreprises et laboratoires

Ü **Objectif 3 : "Soutien direct aux entreprises"**

- Ø Créer un dispositif de soutien financier direct aux entreprises (PME ou consortia de PME en priorité) via un système de co-financement Entreprise-Région sur des projets définis

Ü **Objectif 4 : "Recherche technologique en Midi-Pyrénées"**

- Ø Développer une véritable "filrière" régionale de Recherche technologique avec 2 enjeux à la clef :
 - ✓ Réponse aux besoins industriels en s'affranchissant des contraintes d'évaluation scientifique
 - ✓ Valorisation de la recherche des laboratoires en intégrant les contraintes scientifiques et techniques et les contraintes économiques, réglementaires, juridiques, de propriété industrielle, dans une démarche de pré-développement ou développement des résultats scientifiques

A travers le développement d'une filière de recherche technologique, l'enjeu pour Midi-Pyrénées est d'accroître la capacité de transfert des connaissances de la recherche vers l'industrie et la capacité à fournir une réponse rapide et professionnelle aux besoins des entreprises.

Avec le concept de Grand Challenge, c'est une évolution globale du système de soutien à la recherche dans une logique de grand projet qui est proposée, s'insérant dans une démarche d'innovation prospective, de transversalité et de coopération Recherche – Industrie.

C'est l'heure des derniers réglages pour le Grand Challenge qui devrait dès 2008, se concrétiser par une procédure souple "au fil de l'eau" pour financer de un à trois projets à hauteur de 1.5 millions d'Euros sur 3 ans.

Ø ACTIVITE DES COMMISSIONS PROSPECTIVES

Ü Les Commissions en quête du Grand Challenge

Ce sont les Commissions Prospectives qui sont à l'origine du concept de Grand Challenge et les membres des 4 Commissions travaillent depuis plusieurs mois à l'identification d'axes clefs thématiques qui pourraient devenir des "Grands Challenges" aptes à donner une nouvelle dimension à l'innovation midi-pyrénéenne.

En illustration de ces réflexions, la Commission Communications, Transports, Energie menée par David Assemat (CNES) et Jean-Louis Chaptal (Freescale), s'active actuellement sur des thèmes tels que :

- 1) spatial et médecine pour le suivi des pathologies chroniques et du maintien à domicile des personnes âgées, préoccupations correspondantes à une demande sociétale croissante ;
- 2) la traçabilité et la lutte contre les fraudes et l'industrie de la contrefaçon en s'appuyant sur la présence en Midi-Pyrénées d'un leader du secteur, inventeur du "code à bulles", un système de certification en passe d'être, à titre d'exemple, utilisé pour garantir l'authenticité des vins de Plaimont ou pour certifier les diplômés INSA ;
- 3) la conception de microsystèmes via une plateforme commune de développement afin qu'en particulier les PME de Midi-Pyrénées puissent rester compétitives devant les contraintes grandissantes en matière d'intégration, de comportement, de fiabilité ou de sûreté auxquelles ces systèmes doivent répondre aujourd'hui.

Au sein de la Commission Environnement, Agro-ressources, Santé, coordonnée par Angelo Parini (INSERM) et Alain Toppan (Limagrain), deux grands axes ont été évoqués autour :

- 1) de la nutrition et de la prévention des pathologies cardiovasculaires ;
- 2) d'une plate-forme de modélisation des pathologies cardiovasculaires et de la recherche de marqueurs de pronostic à l'interface entre le secteur du médicament et de l'alimentation.

Pour la Commission Innovation, Economie, Société animée par Pierre-Henri Cros (CERFACS) et Brigitte Gay (ESCT), deux possibilités sont travaillées :

- 1) la mise en œuvre de services dédiés à l'utilisation de la simulation numérique pour la compréhension des systèmes complexes ;
- 2) la valorisation des déchets agricoles via la structuration d'une filière biogaz.

D'autres volontés se manifesteront certainement, mais, d'ores et déjà, c'est donc un nombre significatif de pistes de Grands Challenges qui se structurent peu à peu, associant des acteurs de la recherche et de l'industrie autour d'opérations d'envergure, sources de retombées économiques potentiellement importantes pour la région.

Ø DISPOSITIF REGIONAL DE SOUTIEN A LA RECHERCHE : APRTT ET ALLOCATIONS

Comme les marrons qui tombent à la Rentrée, tous les ans, à la même période, début novembre, revient l'appel à projets Recherche et Transfert de Technologie régional, désormais accompagné de l'appel à candidatures pour les bourses de doctorat et de post-doctorat.

A vos marques, prêts, partez !

APRTT		Allocations Recherche	
5 Novembre 2007	Lancement APRTT 2008	5 Novembre 2007	Ouverture des candidatures
22 Novembre 2007	Retour Lettres d'intention		
6 Décembre 2007	Réunion de sélection des projets		
25 Janvier 2008	Retour Dossiers complets	25 Janvier 2008	Retour Dossiers de demandes d'allocations
25 Mars 2008	Session plénière CCRRDT : Résultats de l'instruction des dossiers	25 Mars 2008	Session plénière du CCRRDT : Résultats de l'instruction des dossiers
15 Mai 2008	Vote des subventions par les élus de la Région	15 Mai 2008	Vote des subventions par les élus de la Région

ü APRTT 2008 : Calendrier et grille de sélection

Un appel à Projets annuel et un processus en 2 étapes :

- 1- Première étape sur la base d'une lettre d'intention : sélection initiale en terme d'éligibilité administrative (au minimum 2 laboratoires régionaux et 1 partenariat socio-économique...);
- 2- Seconde étape après remise d'un dossier complet : sélection sur la base d'une évaluation scientifique, technique et économique (cf Rappel Grille de sélection des dossiers)

5 Novembre 2007 : Lancement de l'appel à projets APRTT

22 Novembre 2007 : Date limite d'envoi des lettres d'intention

6 Décembre 2007 : Réunion de sélection des projets, suivi d'une notification aux porteurs de projets et/ou tutelles

25 Janvier 2008 : Retour des dossiers complets, signés par les organismes de tutelle

25 Mars 2008 : Session plénière du CCRRDT et présentation des conclusions de l'instruction conjointe CCRRDT – DAER des dossiers

15 Mai 2008 : Vote des subventions par les élus de la Région suivi d'une notification officielle aux porteurs de projets

Ü Allocations Doc et Post-Doc

Avec un calendrier parallèle et en synergie avec l'appel à projets, un dispositif de soutien supplémentaire a été initié suite aux Assises régionales de la Recherche fin 2005, permettant d'attribuer des bourses de doctorat et de post-doctorat, intégrées ou non aux projets de recherche soumis dans le cadre de l'APRTT en cours.

- 5 Novembre 2007 : Ouverture des candidatures pour allocations de thèse et post-doc
- 25 Janvier 2008 : Date limite de retour des dossiers de demandes d'allocations
- 25 Mars 2008 : Session plénière du CCRRDT et présentation des conclusions de l'instruction conjointe CCRRDT – DAER des dossiers
- 15 Mai 2008 : Vote par les élus de la Région

Pour plus d'informations et de détails :
www.recherche.midipyrenees.fr
(Rubrique : Mesures de soutien)

Ü APRTT 2007 : l'An II

Petit rappel et informations à propos des projets financés au titre de l'APRTT 2007 et qui entrent en deuxième année de réalisation.

Il est rappelé à tous les porteurs de projets qu'en fin de première année, il est nécessaire de pouvoir justifier d'un engagement à hauteur de 50% du budget annoncé (30% dépensés et 20% engagés).

Par ailleurs, dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours, une tournée des chargés de mission de la DAER aura lieu dans les laboratoires en Janvier-Février 2008.

Quant aux projets soutenus dans le cadre d'APRTT antérieurs et qui ont tardé à demander leur année 2, il devient urgent de s'en préoccuper sous peine de perdre le droit à la subvention ! Tout simplement parce que la priorisation du budget de soutien à la recherche ira à l'APRTT en cours, aux années 2 de l'APRTT 2007 et s'il reste du budget, aux années 2 tardives de l'APRTT 2006. Mais rien au-delà !

Ü L'APRTT, les pôles de compétitivité... et le reste

En phase avec les axes prioritaires du développement sectoriel régional, l'APRTT comporte désormais deux grandes parties : l'une s'adaptant aux thématiques développées dans les 3 pôles de compétitivité régionaux (Aéronautique et Espace dans le cadre **d'Aerospace Valley**, Bio et Santé dans le cadre du **Pôle Cancer-Bio-Santé** et agri/agro-ressources et recherche autour de l'alimentation dans le cadre **d'Agrimip Innovation**, le 3^e pôle labellisé en Juillet 2007) à laquelle est consacrée environ ¾ de la dotation APRTT et une enveloppe dite "blanche" consacrée aux autres thématiques et à des sujets n'entrant pas dans les trois catégories précédentes.

Sur l'enveloppe "Pôles de compétitivité", un renforcement de la collaboration entre le CCRRDT et les pôles apparaît porteuse de plus de transparence et de lisibilité tant au niveau des processus de sélection que pour les projets menés sous l'égide des pôles. Ainsi, dans le cas des projets proposés à l'APRTT et relevant d'un des 3 pôles, il est souhaité que les instances de direction des pôles puissent connaître au préalable les projets les concernant afin que ceux-ci soient soumis au CCRRDT estampillés "Pôle". A titre d'exemple, c'est une procédure mise en place depuis 2006 par le PA3S, Pôle Aliment: Sécurité sanitaire et Santé, un des consortia régionaux structurés dans le cadre des actions régionales: les membres du PA3S souhaitant soumettre un projet à l'APRTT soumettent au préalable au bureau du PA3S leur déclaration d'intention, qui est alors estampillée "PA3S", le bureau du PA3S se chargeant alors de mentionner l'ensemble des projets PA3S au CCRRDT et d'assurer un relais d'information.

En dehors de l'APRTT, il faut noter par ailleurs que d'autres appels à projets spécialisés, dévolus par exemple aux Sciences Humaines et Sociales, à la recherche clinique et normative ou à la recherche d'interface menée avec des CRITT ont été mis en place. Avec un calendrier et des critères de sélection spécifiques, ces appels à projets ciblés permettent de soutenir des projets de recherche dans des disciplines ne s'intégrant pas facilement dans le cadre de l'APRTT traditionnel. Il s'agit là de tenir compte des spécificités de certaines disciplines et d'adapter les procédures et les outils pour construire un système global de soutien à la recherche le plus performant et souple possible.

RAPPEL / GRILLE D'ÉVALUATION UTILISÉE POUR LA SÉLECTION DES DOSSIERS APRTT

Présentation de la grille d'évaluation utilisée pour la sélection des dossiers

Au cours de la seconde phase, les commissions du Comité Consultatif Régional pour la Recherche et le Développement Technologique (CCRRDT) et les chargés de mission du Service Recherche ont évalué pour chaque projet :

- le potentiel des retombées socio-économiques en Midi-Pyrénées
- la pertinence et l'éligibilité des dépenses envisagées
- le partenariat avec les acteurs économiques (entreprises et/ou industries)
- les aspects scientifiques et technico-économiques

Concernant l'examen par les commissions du CCRRDT, la grille d'évaluation ci-après, inspirée de la grille de l'Agence Nationale de la Recherche et de la Technologie, a été utilisée pour la notation des projets :

* Pertinence de la proposition au regard de l'Appel à Projets : 5 points

o Potentialité du transfert de technologie (3 points)

o Impact sur maintien/développement de l'emploi (2 points)

* Qualité, complémentarité et ouverture du partenariat / Pertinence et valeur ajoutée des coopérations proposées / Aspect fédérateur du projet : 5 points

- o Fédération de laboratoires (1 point)
- o Caractère interdisciplinaire (1 point)
- o Crédibilité globale à innover (3 points)

* Caractère novateur et originalité du projet au regard de l'état de l'art aux niveaux français, européen et international : 5 points

* Intérêt scientifique et/ou technologique des objectifs visés, des résultats escomptés : 10 points

- o Capacités à faire sauter les verrous technologiques (6 points)
- o Capacités à faire sauter les verrous scientifiques (4 points)

* Adéquation du plan de travail avec les objectifs du projet (méthodologie, faisabilité,...) : 5 points

* Intérêt industriel, impact économique, propriété industrielle : 20 points

- o Implication en ressources humaines (4 points)
- o Ressources financières investies (4 points)
- o Intégration du projet dans la feuille de route de l'industriel (4 points)
- o Identification de l'application (4 points),
- o Existence d'accord sur la propriété industrielle (4 points)

Il est à souligner le poids important donné à l'intérêt industriel et l'impact économique potentiel du projet (20 points sur 50). Aussi, le classement proposé par le CCRRDT tient grand compte de ces critères.

Ø ECHOS DU MONDE DE LA R&D ET DE L'INNOVATION**Ü Les régions et l'Espace Européen de la Recherche**

Un avis du Comité des régions d'Europe à propos de la place des régions dans l'Espace Européen de la Recherche, communément appelé ERA...

Communiqué de presse
UNION EUROPÉENNE
Comité des régions

CdR/07/CP 117
Bruxelles, le 12 octobre 2007

Espace européen de la recherche**"Les régions donnent corps à l'espace européen de la recherche"**

L'avis préparé par Michael Schroeren (PPE/DE), membre du Parlement du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, a été adopté à l'unanimité par les membres du Comité des régions, réunis en session plénière, le jeudi 11 octobre 2007.

Satisfait que les propositions de la Commission européenne renforcent l'Espace européen de la recherche, le rapporteur a néanmoins regretté que "le livre vert n'examinait pas suffisamment le rôle des collectivités locales et régionales en tant que partenaires dans la coopération entre la recherche financée par les fonds publics et d'autres acteurs de la société".

"Les villes et les régions, a-t-il déclaré, contribuent pourtant à la création d'un Espace européen de la recherche dynamique en mettant en place des environnements innovants pour les scientifiques et les infrastructures de recherche".

Parmi les mesures préconisées par le rapporteur figure le renforcement des liens entre les sphères scientifique et économique. La coopération entre le secteur public et privé pourrait prendre la forme de fonds d'innovation commun. "Dans les régions, les établissements d'enseignement supérieur devraient être davantage considérés comme des moteurs d'innovation et il faudrait les associer aux débats en la matière". Favoriser la mobilité des scientifiques est tout aussi importante pour la réalisation d'un espace européen de la recherche, juge le rapporteur.

La coopération entre l'UE, les États membres et les régions concernant les programmes de recherche devrait être renforcée, tandis que le principe de subsidiarité devrait être respecté et "le recours au cadre législatif communautaire devrait intervenir uniquement si les mesures de coordination ne sont pas suffisantes".



Michael Schroeren a ajouté que, compte tenu de l'importance de créer des infrastructures de recherche européenne, il fallait mobiliser à cette fin "outre des ressources communautaires, des fonds régionaux, nationaux et privés".

Informations CdR Europe :
www.cor.europa.eu/fr/press/press_releases.htm>

Ø ACTUALITES, ANNONCES, AGENDA

Ü Calendrier CCRRDT : Sessions plénières

Selon le calendrier déjà chargé de Décembre, une cinquième session CCRRDT 2007 sera envisagée d'ici fin 2007 ou aura lieu début 2008. L'occasion dans la prochaine newsletter de revenir sur les premiers retours sur l'APRTT 2008 et l'avancement des Grands Challenges.

Ü Calendrier APRTT 2008

Un dernier rappel pour la route : 2 dates à retenir !

Retour des lettres d'intention pour le 22 Novembre et des dossiers complets pour le 25 janvier avec notification mi-décembre pour les projets retenus pour la 2^e étape.

Pour les candidatures Doc et Post-Doc : dernière limite pour envoi des demandes le 25 Janvier ;

Ø A PROPOS DU CCRRDT MIDI-PYRENEES

Créé suite à la loi du 15 Juillet 1982, le CCRRDT Midi-Pyrénées, dont le secrétariat est assuré par Hervé Dexpert et la présidence par Pierre Monsan, est une instance consultative formée d'un groupe d'experts oeuvrant pour la définition et la mise en oeuvre de la politique régionale en matière de recherche.

Organe opérationnel et instance de réflexion, le CCRRDT est impliqué dans l'élaboration et le suivi des appels à projet de recherche et de transfert de technologie (APRTT) et mène, au sein de Commissions Prospective transversales et multidisciplinaires, une politique de veille et de réflexion visant à préparer l'avenir de la recherche régionale en anticipant les évolutions du monde de l'innovation.

CCRRDT Midi-Pyrénées :
Un comité d'experts pour une mission
de conseil, d'orientation, d'analyse et de prospective
au service de la dynamique régionale en recherche et développement

Contact Communication :

Alexandra Foissac
Cabinet VICBIOSTART
TI : 05 61 14 24 54
MI : Alexandra.Foissac@VICBIOSTART.fr